

Capacités attendues :

- Distinguer plusieurs réseaux sociaux et en connaître les concepts. Paramétrer les abonnements.
- Identifier les sources de revenus.
- Déterminer les caractéristiques de graphes simples. Décrire comment l'information est conditionnée par le choix de ses amis.
- Connaître l'article 222-33-2-2 du Code Pénal et les différentes formes de cyberviolence.

1. Introduction : les réseaux sociaux, de quoi parle-t-on ?

*** Définition**

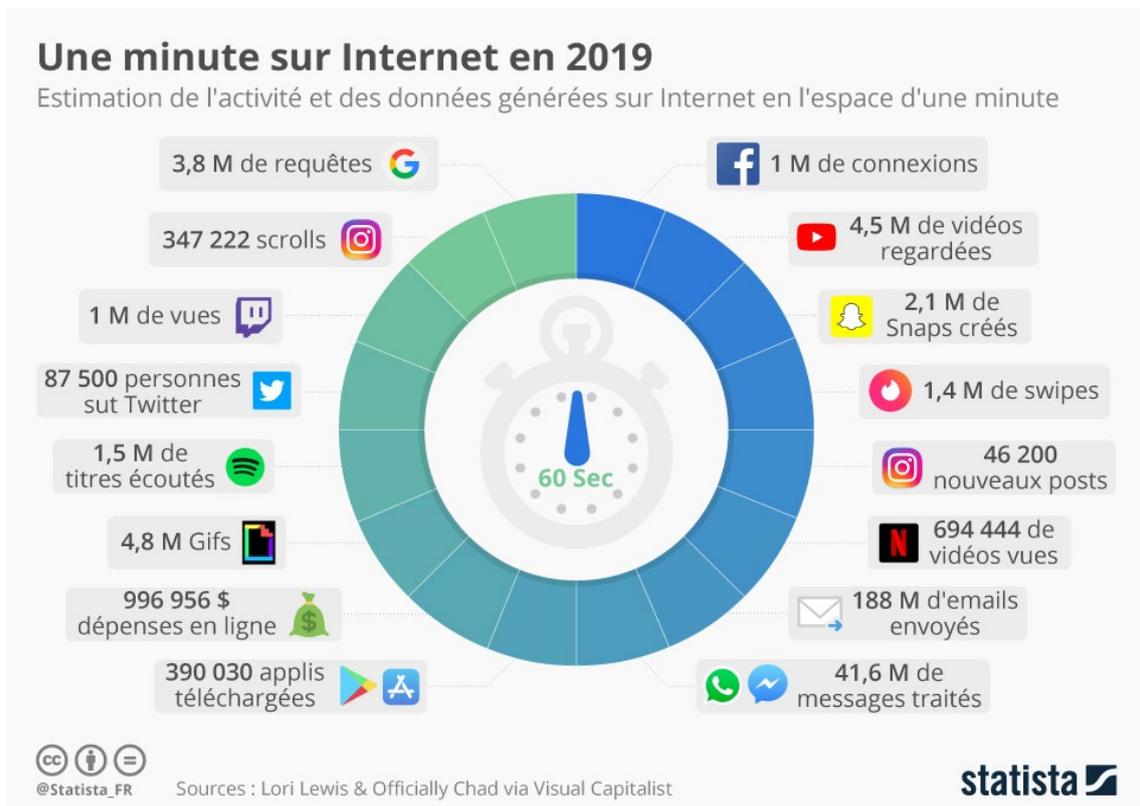
L'expression « réseau social » est employée la première fois en 1954 par le sociologue australien John Arundel Barnes pour caractériser _____

→ Les réseaux sociaux sont des _____ basées sur les technologies du _____ qui offrent un service de _____ d'internautes reliés entre eux par des liens _____ pour développer des _____ et qui favorise _____.

*** Quelques chiffres**

Octobre 2018 :

- 7,6 milliards d'humains → - 4,2 milliards d'internautes → 55 %
- 3,4 milliards d'utilisateurs de réseaux sociaux (dont 3,2 milliards sur téléphone mobile) → 44 %



2. Les différents réseaux sociaux

* Quelques dates

_____ : Classmates (Trombi.com en France 2000)
2001 : Copains d'avant / Meetic
2003 : MySpace / LinkedIn
_____ : The Facebook
2005 : _____
2006 : Facebook ouvert au public / _____
2008 : AirBnB

_____ : WhatsApp
2010 : Instagram / Pinterest
_____ : Snapchat
2012 : Tinder
2013 : Vine (fin 2016)
2016 : _____

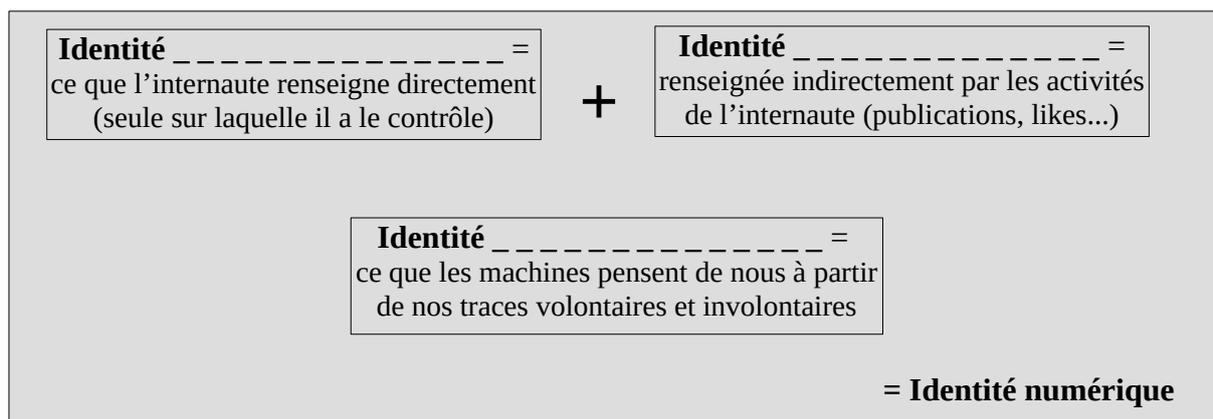
* But / Intérêt

Les réseaux sociaux permettent de _____

* Dangers des réseaux sociaux ?

* L'identité numérique

= _____
→ créée à partir de plusieurs éléments :



→ **e-réputation** = ce que les autres disent de moi + identité numérique.

Tester votre identité numérique sur webmii.com.

3. Vous, vos amis et le « petit monde » de Milgram

Activité 4 du manuel p.134-135 → questions 3 et 4 :

3. Comment expliquer la diminution du nombre de liens séparant deux individus grâce aux réseaux sociaux ?

4. Quel est le risque lié au phénomène de « petit monde » ?

Concept de « bulle de filtres » : _____

4. « Si c'est gratuit, c'est vous le produit ! »

1. Pourquoi Facebook peut-il se permettre d'afficher sur son site « C'est gratuit (et ça le restera toujours) » sans craindre pour sa santé financière ?

2. Comment des réseaux sociaux gratuits peuvent-ils convaincre leurs utilisateurs de payer un abonnement ?

3. Pour quelle raison dit-on que « les données personnelles valent de l'or » ? Comment la collecte de données personnelles permet-elle aux entreprises de réseaux sociaux d'améliorer leurs revenus ?

4. Quelles sont les principales sources de revenus des réseaux sociaux ?

5. La cyberviolence

* Cyberviolence : _____

* Cyberharcèlement : _____

Exemples :

- _____ - _____
- _____ - _____
- _____ - _____
- _____ - _____

* Les risques pour la victime :

- _____
- _____
- _____

* Le cyberharcèlement, un délit : L'article 222-33-2-2 du code pénal prévoit que « *le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un à trois ans d'emprisonnement et de 15 000 € à 45 000 € d'amende* ».

* **Que faire en cas de cyberharcèlement :**

- Ne surtout pas répondre ni se venger : bloquer la personne, la signaler auprès du réseau social.
- Verrouiller l'ensemble de vos comptes sociaux
- Capture écran des propos / propos tenus
- Portez plainte auprès de la Gendarmerie/Police
- En parler auprès d'une personne de confiance
- Si quelqu'un d'autre est harcelé ? Le fait de « partager » implique votre responsabilité devant la loi. Ne faites jamais suivre de photos, de vidéos ou de messages insultants y compris pour dénoncer l'auteur du harcèlement. Un simple acte de signalement ou un rôle de conseil auprès de la victime est bien plus efficace !

→ **net écoute : 0800 200 000**